



COMMUNE DE NIEUL SUR MER

Nieul-sur-Mer, le 24 mai 2017

MARCHE SUR PROCEDURE ADAPTEE

1°) IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHE

COMMUNE DE NIEUL SUR MER

Monsieur le Maire : M. Henri LAMBERT

Château de Beauregard

17137 Nieul/Mer

Téléphone : 05 46 37 40 10

Télécopie : 05 46 37 10 58

Internet : servicestechniques@nieul-sur-mer.fr

2°) OBJET DU MARCHE ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le présent marché concerne un accord-cadre réservé à bons de commande, pour des prestations de renfort sur des prestations en entretien d'espaces verts et désherbage de trottoir

Localisation : Divers quartiers et diverses voies communales

Durée : Marché passé pour une durée initiale de un an, renouvelable une fois par tacite reconduction.

Variante : les variantes ne sont pas autorisées

Option : sans option

Nomenclature communautaire : 773121100-1

3°) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

a) Critères de sélection des concurrents :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles
- Les pièces justificatives affirmant l'entité de l'entreprise adaptée

b) Dossier de candidature à remettre :

- Dossier administratif :
 - Lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent)
 - Une déclaration sur l'honneur en application des articles 46 et 48 du décret relatif aux marchés publics (ou formulaire DC2)
 - Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle.
- Dossier technique :

Un mémoire technique présentant les caractéristiques suivantes :

- Les pièces justificatives affirmant de l'entité d'entreprise adaptée pour répondre au lot n°1, marché réservé article 15 du code des marchés publics,
- Les fiches techniques : liste des matériels utilisés pour le marché d'entretien,
- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataires public ou privé,
- La composition des équipes intervenantes.

4°) PROCEDURE

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés.

La présente consultation est une consultation initiale.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 20 et énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondérés à 40%
2. Critère valeur technique pondérée à 60%, au vu du mémoire justificatif

Date et heure limite de réception des candidatures : VENDREDI 16 JUIN 2017 A 12H00

4°) AUTRES RENSEIGNEMENTS

Adresse auprès de laquelle les dossiers de consultation doivent être retirés et les informations complémentaires peuvent être obtenues :

Direction des Services Techniques

Rue de Beauregard – BP 13

17 137 NIEUL SUR MER

Tél. : 05.46.37.88.57 – fax : 05.46.37.10.58 – e-mail : servicestechniques@nieul-sur-mer.fr

Les soumissionnaires ont la possibilité de télécharger le dossier de consultation via le site Internet : www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle les offres doivent être transmises

Les offres seront remises contre récépissé ou adressées par pli recommandé avec AR postal à l'adresse suivante :

Commune de NIEUL SUR MER

Direction des Services Techniques

Rue de Beauregard – BP 13

17 137 NIEUL SUR MER

En cas de réception tardive le pli est renvoyé à son auteur.

Recours : Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de POITIERS

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Référé précontractuel Article L551-1 du CJA jusqu'à la conclusion du marché et Article R421-1 et 3 du CJA : 2 mois à compter de la décision de rejet

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : MERCREDI 24 MAI 2017